

MA RÉCISION

Le magazine

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

N° 8 ■ été 2019

Marie-Anne a bénéficié de l'aide au permis de conduire qui vient d'être étendue aux jeunes bacheliers.

Le dossier

Pouvoir d'achat :
la Région sur tous les fronts

MON COUP DE QUEUE



General Electric, un scandale industriel !

Le plan social de General Electric était un secret de Polichinelle. En revanche, son annonce a été un véritable coup de massue par sa violence et son ampleur.

1 044 postes supprimés dont 991 à Belfort.

Cette restructuration massive scelle la disparition pure et simple de l'activité turbine à gaz à Belfort. Les effectifs restants seraient en effet insuffisants pour répondre à de nouvelles commandes en cas de reprise du marché.

Ce sont des compétences et des savoir-faire d'exception qui sont voués à disparaître. Cette casse sociale n'est pas entendable puisque toutes les analyses démontrent que d'autres activités sont possibles, en particulier l'aéronautique.

L'État doit donc jouer son rôle de stratège. Il doit s'impliquer auprès des entreprises de l'aéronautique pour qu'elles investissent dans le territoire afin de préserver les compétences locales. Il faut également réinvestir les 50 millions d'euros dus par GE entièrement dans l'économie locale.

Belfort et ses habitants méritent cet investissement pour construire un réel projet industriel à la hauteur des savoir-faire locaux. C'est la condition pour un développement ambitieux de l'industrie sur notre territoire.

Marie-Guite Dufay,
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

Réagissez sur le sujet :

JEPARTICIPE.
BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR





LE MASSACRE DE L'INDUSTRIE PAR GE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE | Cibat | CFC | FCO | Famf90 | CCI TERRITOIRE DE BELFORT | ANA | cpm90 | MEDEF | BTP | CAPEB

Forte mobilisation le 22 juin à Belfort, en soutien aux salariés de General Electric.

SOMMAIRE

2 - 3 > MON COUP DE GUEULE

General Electric, un scandale industriel !

4 > L'ÉCHO DES RÉSEAUX

SINTERmat élue startup de l'année

5 > À LA UNE

Opération séduction pour le ticket mobilité

6 > FRATERNITÉ

- Tournesol, le service qui se tourne vers les agriculteurs
- Découvrez le patrimoine régional

7 > ENVIRONNEMENT

- Des contrats de station pour améliorer l'offre touristique
- Saint-Rémy remet la nature au milieu du village

8 > EMPLOI

- Avec l'État, la Région aux côtés de l'industrie
- Un générateur pour créer de l'activité dans les territoires

9 - 11 > LE DOSSIER

Pouvoir d'achat : la Région sur tous les fronts

12 > RENDEZ-VOUS AVEC VOUS

Feuille de route Handicap : rencontre avec Valérie Depierre et Anne-Marie Dumont

13 > NOS PÉPITES RÉGIONALES

- Hélite crée l'airbag des cyclistes
- Bestrade, le « TripAdvisor » des salons professionnels

14 - 15 > EXPRESSION

- Groupes politiques
- Rendez-vous sur la plateforme participative

16 > LE PORTRAIT

Elsa Jeanvoine : service gagnant

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Marie-Guite Dufay

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION : Séphora Grisey

COORDINATION : Maëlle Olivier

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Xavier Ducordeaux, Edwige Prompt

CONCEPTION GRAPHIQUE : Karine Gilson, Marion Coissard, Laurence Rozier

RÉALISATION ET MISE EN PAGE : Karine Gilson

PHOTO DE COUVERTURE : David Cesbron

PHOTOS : David Cesbron, Raphaël Helle, Yves Petit, Alain Doire, BFC Tourisme, DR.

IMPRESSION : BLG - Toul

ISSN : 2557-51112

Magazine imprimé en France sur papier PEFC

Direction de la communication et des relations avec les citoyens

4, square Castan - CS 51857
25031 Besançon Cedex
Tél. 03 81 61 61 20
www.bourgognefranche-comte.fr

L'ÉCHO DES RÉSEAUX



Fierté !

Et la startup française de l'année est... SINTERmat ! L'entreprise, basée à Montbard (21), a remporté le trophée LetsGoFrance 2019. Avec 12 680 votes, elle a su mobiliser les Bourguignons-Francs-Comtois sur le site web du concours. Créatrice d'une technologie unique au monde, SINTERmat est capable de transformer n'importe quelle matière en un produit fini extrêmement résistant.

Site web : www.sinter-mat.com

ON PARLE DE NOUS



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT !

Je souhaite recevoir le magazine « Ma Région » chaque trimestre par courrier :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : Tél. :

Je souhaite recevoir d'autres informations de la Région par courriel :

OUI NON

Comment vous êtes vous procuré ce magazine :

en gare en boîte aux lettres dans un commerce

Adresse : Région Bourgogne-Franche-Comté
4, square Castan - CS 51857
25031 Besançon Cedex



ZOOM

Le ticket mobilité, quésaco ?

Imaginé par la Région Bourgogne-Franche-Comté, le ticket mobilité s'élève à 30 € par mois. 15 € sont pris en charge par la Région, 15 € par l'employeur. Il est accessible aux salariés qui touchent jusqu'à deux fois le SMIC, et qui doivent faire plus de 30 km pour se rendre à leur travail sans autres solutions de transport collectif (ou avec un transport collectif possible mais d'une durée supérieure à 1 heure par trajet). Il est établi sur la base du volontariat de l'entreprise et il est défiscalisable.

Contact : ticketmobilite@bourgogne-franchecomte.fr

+ D'INFOS SUR
WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

Opération séduction pour le ticket mobilité

Dans la lignée des mesures prises en faveur du pouvoir d'achat des Bourguignons-Francis-Comtois, la Région a acté, fin mars, la création d'un ticket mobilité : une aide au carburant de 30 € par mois, financée à 50/50 par l'employeur et la Région, pour les salariés les plus modestes. La mesure commence à séduire.

ancé le 1^{er} mai dernier, le ticket mobilité commence à faire son chemin. Les premières sociétés et collectivités intéressées ont pris contact avec la Région pour le mettre en place au sein de leur structure. C'est le cas par exemple à Avallon, dans l'Yonne.

Un budget de 2 600 € pour la commune d'Avallon

Le maire de la commune, Jean-Yves Caillet, voudrait proposer ce ticket à ses salariés : « Dans une zone rurale, comme la nôtre, les déplacements représentent souvent une

charge importante, voire un frein à l'accès à l'emploi. La majorité de nos agents municipaux ne réside pas à Avallon. Et nous ne disposons pas de transport en commun permettant de se passer intégralement de la voiture. Nous avons entamé une réflexion sur le covoiturage, mais les horaires de travail différents, la diversité des missions de nos services et la multiplicité des lieux d'habitation de nos salariés ne facilitent pas les choses. La mise en œuvre du ticket mobilité pourrait favoriser l'attractivité de notre collectivité en termes de recrutement.

C'est un acte social et environnemental. »

Encore au stade de la réflexion, Jean-Yves Caillet a déjà fait ses calculs : « 16 agents habitant à plus de 30 kilomètres de la mairie sont potentiellement concernés, soit environ 10 % de l'effectif de la collectivité. Le budget qui y serait directement consacré serait d'environ 2 600 € par an, dans l'hypothèse d'une participation mensuelle de base de 30 euros. » La Région viendrait compléter et abonder à hauteur de 2 600 € également. ■



Tournesol accompagne les agriculteurs qui souhaitent se reconverter

Tournesol, le service qui se tourne vers les agriculteurs

AGRICULTURE ■ La Région lance un nouveau service baptisé Tournesol à destination des agriculteurs. Objectif : les accompagner dans leurs projets de reconversion professionnelle.

O n a tous eu envie, un jour ou l'autre, de claquer la porte. Celle de son bureau, de son atelier. Sauf que dans certains domaines, c'est plus compliqué que d'autres. C'est le cas de l'agriculture. La Région a décidé de s'emparer du problème, et a lancé en avril dernier un nouveau service nommé Tournesol. Un numéro unique - 09 71 04 73 79 - sert de point d'entrée. Derrière ce numéro, une conseillère du FAFSEA / OCAPIAT, spécialisée dans l'accom-

pagnement des agriculteurs. Un organisme indépendant, « *car c'est difficile d'aller taper à la porte des institutions, d'avouer ses difficultés* » explique Sophie Fonquernie, vice-présidente en charge de l'agriculture.

Une première en France

L'agriculteur va bénéficier d'une oreille attentive. Et se voir prodiguer des conseils pour construire son projet professionnel. Le service, une première en France,

a trouvé sa place ; sept agriculteurs ont déjà pris contact avec l'opératrice : « *On veut s'appuyer sur ceux qui côtoient les agriculteurs : les vétérinaires, les techniciens d'élevage, ... ceux qui vivent leur quotidien et qui pourraient déceler ce besoin de changement* »

Des documents de présentation du dispositif leur seront envoyés. Le service est bien évidemment gratuit.

Service Tournesol : 09 71 04 73 79 (prix d'un appel local) ■

Découvrez le patrimoine régional



Amateurs de patrimoine, cochez les dates des 21 et 22 septembre dans vos agendas ! La 36^e édition des Journées européennes du patrimoine aura pour thème « *arts et divertissements* ». Comme chaque année, la Région Bourgogne-Franche-Comté ouvrira au public

les portes de ses sites de Besançon et Dijon. Des visites et animations seront également proposées par les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), le château de Châteauneuf (21) et dans certains lycées.

Infos : programme complet sur www.bourgognefranche-comte.fr ■

Des contrats de station pour améliorer l'offre touristique

TOURISME ■ La Région s'associe aux contrats de station, une démarche de développement touristique. Illustration dans le Morvan.



Le contrat de station 2018-2023 positionne le lac des Settons comme la station touristique familiale du réseau des lacs du Morvan.

Dans la Nièvre, au sein du Parc naturel régional du Morvan, deux sites touristiques focalisent l'attention des acteurs locaux : la station thermale de Saint-Honoré-les-Bains et le lac des Settons. « Il s'agit de sites majeurs qui peuvent devenir les fleurons du tourisme nivernais. En 2015, avec l'agence de développement touristique, nous avons lancé une démarche partenariale, réunissant investisseurs publics et privés, afin d'élaborer des stratégies de modernisation » explique Christian Paul, président du Pays nivernais Morvan.

Cette initiative a abouti, le 12 avril dernier, à la signature de deux contrats de station. Aux côtés, notamment, de l'État et du Département, la Région Bourgogne-Franche-Comté participe au financement des actions prévues (à hauteur de 500 000 € pour Saint-Honoré et 1,26 M€ pour le lac des Settons), en parallèle de son soutien à la rénovation des hébergements touristiques. « La Région a été constamment à nos côtés pour mobiliser les partenaires locaux » souligne Christian Paul.

Une station thermale du 21^e siècle

Objectifs d'ici 2023 : positionner le lac des Settons comme la station touristique familiale des lacs du Morvan, en proposant des activités innovantes et insolites, et faire de Saint-Honoré-les-Bains une station thermale du 21^e siècle, avec des thermes complètement rénovés et un cœur de village embelli. La modernisation des hébergements privés et les aménagements autour du lac et de la base nautique figurent parmi les premières opérations engagées. ■

Saint-Rémy remet la nature au milieu du village

La commune de Saint-Rémy-en-Comté (70), 580 habitants, a été distinguée d'un coup de cœur du jury lors du concours 2018 « Capitale française de la biodiversité ». Cette récompense met en lumière le travail conduit par l'équipe municipale depuis 2008. Ici, la préservation de la biodiversité est en effet devenue le facteur détermi-

nant de tous les aménagements. Ainsi, le plan local d'urbanisme a été élaboré sur la base d'un atlas de la biodiversité communale. Création de stations d'épuration écologique et de bassins de rétention des eaux pluviales, creusement de mares, plantation de haies et de vergers conservatoires, végétalisation du bourg-centre,

piétonisation, aménagement de sentiers de randonnée... Le village a été transformé, au bénéfice des habitants qui disposent en outre d'un parc naturel communal de 6 hectares pouvant accueillir animations et spectacles. ■

Pssst !

**DE CONTENU SUR
LE WEB MAG !**
WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR



La Bourgogne-Franche-Comté est la première région industrielle française.

Avec l'État, la Région aux côtés de l'industrie

INDUSTRIE ■ L'État a lancé en début d'année un programme d'aide pour relancer l'industrie hors métropoles. La Région va jouer son rôle de coordinatrice auprès des 10 territoires identifiés en Bourgogne-Franche-Comté.

1, 36 milliard d'euros : c'est la somme que l'État a décidé d'allouer à 136 territoires identifiés comme terres d'industrie. L'objectif est de conduire une stratégie de reconquête industrielle, centrée sur les enjeux de recrutement, d'innovation, d'attractivité et de simplification. Dix territoires d'industrie ont été identifiés en Bourgogne-Franche-Comté : l'Auxois-Morvan, Le Grand Chalons, Ouest Saône-et-Loire, le Nord-Franche-Comté, les Vosges-Saônoises, Nevers-Val-de-Loire,

le Grand Dole, le Haut-Doubs, le Haut-Jura et l'Yonne-Industrielle. La Région coordonne le dispositif, et va déployer l'intégralité de ses aides pour venir compléter celles de l'État : « *La Région met à disposition des 10 territoires son potentiel d'ingénierie, la totalité de ses crédits concernant aussi bien de l'économie, de la formation, de l'innovation* », indique Jean-Claude Lagrange, vice-président en charge du développement économique. « *On va massifier et dynamiser ces aides sur une période assez courte,*

puisque nous contractualisons avec l'État sur une période de deux ans » L'enjeu est important : la Bourgogne-Franche-Comté est la première région industrielle française, l'industrie concentrant 17,3 % des emplois régionaux.

Retrouvez sur notre chaîne Youtube le reportage réalisé à Matignon lors du lancement de la semaine de l'industrie, en présence de quatre territoires d'industrie de Bourgogne-Franche-Comté. ■



Un générateur pour créer de l'activité dans les territoires

Une épicerie rurale en Val de Saône, une association des pisciculteurs du Jura, un restaurant en circuit court à Vesoul, une recyclerie territoriale dans le Pays de Montbéliard, un projet de valorisation du hêtre dans le Haut-Jura et un autre autour de la filière

sapin dans le Morvan... Tels sont les projets suivis par le générateur Bourgogne-Franche-Comté. Un dispositif de la Région, qui vient en appui des territoires - des communautés de communes principalement - pour créer des projets s'appuyant sur l'économie sociale et

solidaire. « *On a accompagné une vingtaine de projets, avance Denis Hameau, vice-président en charge de l'économie sociale et solidaire. Une vingtaine d'emplois ont été créés. Notre objectif est de suivre 50 projets d'ici 2021.* » ■

Infos : www.generateurbfc.fr



Le dossier

Pouvoir d'achat : la Région sur tous les fronts

Hausse de la rémunération des stagiaires, gratuité des transports scolaires, car à 1,50 €, bonification des aides aux lycéens boursiers, généralisation de l'aide au permis de conduire... En réponse à la crise du pouvoir d'achat, la Région a pris un train de mesures, partout où elle en a la compétence.

Formation professionnelle : 15 millions d'euros de plus pour les stagiaires



Hausse de la rémunération, triplement de l'indemnité de transport et création d'une aide forfaitaire à l'entrée en formation, la Région Bourgogne-Franche-Comté a adopté un train de mesures inédit pour améliorer le pouvoir d'achat des stagiaires de la formation professionnelle.

Se former pour trouver un emploi, c'est une évidence. Sauf que, trop souvent, ceux qui souhaitent entamer un parcours de formation professionnelle doivent y renoncer ou abandonner en cours de route pour des raisons financières. Face à ce constat, les élus régionaux ont pris le problème à bras-le-corps en adoptant, lors de l'assemblée plénière du 29 mars, trois nouvelles mesures qui vont considérablement améliorer les conditions de vie des stagiaires en formation continue de Bourgogne-Franche-Comté.

Le chiffre

250 €

Les mesures pour améliorer le pouvoir d'achat se répercutent également dans les lycées. Les aides à l'hébergement et à la restauration pour les élèves boursiers vont changer en 2020, afin d'aider les familles les plus en difficulté. De 100 € (pour les demi-pensionnaires) à 150€ (pour les Internes), les aides pourront passer à 120 € et 250 €. Le coût pour la Région est estimé à 2,5 M€.

1 HAUSSE DE LA RÉMUNÉRATION

Depuis le 1^{er} mai 2019, 8600 stagiaires ont vu leur rémunération très significativement augmenter. Ainsi pour les demandeurs d'emploi avec moins de 6 mois d'activité, celle-ci est passée de 350 € en moyenne à 652 €. Pour les moins de 18 ans, la rémunération s'élève à 455 €, contre 130 € auparavant.



Nous sommes la première Région de France à actionner ces leviers.

Ce sont des mesures inédites, d'un montant de 15 millions d'euros. On ose, on prend des risques, on ne joue pas petit bras et on répare les inégalités !



Océane Charret-Godard,
vice-présidente chargée de la formation continue.

2 TRIPLEMENT DE L'INDEMNITÉ DE TRANSPORT

L'indemnité mensuelle de transport versée par la Région est désormais fixée à 99 €, au lieu de 33 €. Environ 2000 Bourguignons-Francis-Comtois, dont le trajet domicile-lieu de stage dépasse 15 km, sont concernés.

3 CRÉATION D'UNE AIDE FORFAITAIRE À L'ENTRÉE EN FORMATION

En moyenne, les stagiaires commencent à percevoir une rémunération huit semaines après l'entrée en formation. Pour pallier ce décalage, la Région versera, dès septembre 2019, une aide forfaitaire de 200 € à tous ceux qui débutent une formation agréée (15 000 personnes environ).

Le car à 1,50 € : facile, pas cher



1,50 € : le seul et unique tarif pour voyager en car sur les lignes interurbaines en Bourgogne-Franche-Comté.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est possible de voyager pour 1,50 € sur toutes les lignes de cars Mobigo. Soit une réduction, pour les usagers de 25 % à 75 % selon les départements. Il s'agit des lignes interurbaines régulières et des lignes de proximité gérées par la Région (transport à la demande, lignes de marchés).

En revanche, les réseaux urbains et les cars TER ne sont pas concernés, mais des formules intermodales existent avec

Besançon, Dijon, Vesoul, Nevers, Dole et Lons-le-Saunier. L'harmonisation par

le bas des tarifs va peser sur les comptes de la Région, le manque à gagner étant évalué à 1,31 million d'euros : « C'est un choix ; c'est un investissement plus qu'une dépense, assume Michel Neugnot, vice-président en charge des mobilités. C'est du développement durable, écologique, social et économique. Cela complète notre tarification ferroviaire, elle aussi très attractive. »

Infos : viamobigo.fr

Tél : 03 80 11 29 29, du lundi au samedi, de 7h à 20h.



Aides au permis : plus de jeunes vont en profiter

Les critères pour bénéficier d'une aide au permis de conduire vont changer. Réservée aux jeunes de 15 à 25 ans inscrits en second cycle professionnel, elle sera prochainement étendue à tous les jeunes de moins de 25 ans inscrits en formation de niveau IV (baccalauréat), quelle que soit leur filière. Un jeune inscrit à un bac général ou technologique aura donc droit à l'aide, qui s'élève à 500 €. Les autres critères ne changeront pas : il faudra toujours être rattaché au foyer fiscal de ses parents, qui doivent avoir un quotient familial inférieur à 900 €. Les cours de conduite devront être réalisés dans une auto-école de Bourgogne-Franche-Comté. Et le jeune devra justifier d'un engagement de 15 h de bénévolat dans une association de son choix. Chaque année, l'aide profite à environ 1 600 jeunes.

Transport scolaire : gratuit, partout !

Les élus régionaux ont décidé d'assurer la gratuité des transports scolaires journaliers sur l'ensemble des territoires de Bourgogne-Franche-Comté, pour les ayants droits, là où la Région est compétente en la matière. La gratuité est maintenue pour les départements de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et de la Saône-et-Loire.

Dès le 1^{er} septembre 2019, elle sera étendue aux élèves de la Nièvre et de l'Yonne. C'est un gain de pouvoir d'achat de 250 à 300 € par an par famille. Coût pour la collectivité : 5 millions d'euros par an.

Dernière minute

Les inscriptions aux transports scolaires s'effectuent en ligne sur www.bourgogne-franche-comte.fr



Valérie Depierre, vice-présidente en charge des personnes handicapées et Anne-Marie Dumont, conseillère régionale déléguée au handicap.

Une Région fraternelle et inclusive

Avec la feuille de route Handicap, la Région engage des actions concrètes afin d'améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées et de leurs familles. Rencontre avec Valérie Depierre et Anne-Marie Dumont, les deux élues en charge du dossier.

Pourquoi la Région Bourgogne-Franche-Comté a-t-elle décidé de se doter d'une feuille de route Handicap ?

« Une personne en situation de handicap est avant tout un citoyen, un lycéen, un sportif, un demandeur d'emploi... Avec ses compétences, la Région a la possibilité d'agir pour que tous les Bourguignons-Francs-Comtois se sentent considérés de la même manière. La collectivité fait déjà des choses dans ce domaine, en matière de formation professionnelle, d'accessibilité des équipements ou de soutien au sport adapté. Nous avons voulu aller plus loin en envisageant la question de l'inclusion des personnes handicapées d'une façon globale et transversale. »

Comment ce document a-t-il été élaboré ?

« Nous avons commencé par un diagnostic des actions déjà engagées. Pour cela, nous avons réuni tous les partenaires. Nous nous sommes immergées dans le monde du handicap pour mieux appréhender les besoins des personnes handicapées et de leurs familles. Nous avons aussi fait appel aux citoyens via une consultation sur la plateforme régionale dédiée à la démocratie participative, 650 personnes y ont contribué. Enfin, un important travail a été mené au sein de tous les services de la collectivité. »

La feuille de route Handicap a été adoptée lors de la dernière assemblée plénière fin juin. Quelles actions prévoit-elle ?

« La feuille de route est construite sur deux piliers : les compétences propres de la Région -lycées, formation professionnelle, emploi, mobilité- et ses politiques volontaristes en matière de tourisme ou d'achat par exemple. Il est important de comprendre que la Région n'agit pas seule et que ce document doit aussi poser les bases d'une coopération avec nos partenaires. Ainsi, pour tendre vers une éducation inclusive, il ne suffit pas de rendre les lycées accessibles, il faut aussi travailler avec le Rectorat pour que tous les élèves puissent effectivement être accueillis.

Cette feuille de route Handicap, ce sont des actions concrètes pour faciliter l'accès aux dispositifs de formation, mettre en place un service de transport à la demande, favoriser le recrutement de travailleurs handicapés, développer le label "Tourisme et handicap" et encourager le recours aux entreprises adaptées dans les marchés publics. L'élaboration de ce document a permis d'impulser une dynamique ; les choses sont déjà en train de bouger ! »

Hélide crée l'airbag des cyclistes

Un gilet de sécurité, équipé d'un airbag, pour cyclistes : c'est ce que s'apprête à lancer la société dijonnaise Hélide.

À Dijon, une petite société de sept personnes pourrait bien révolutionner l'usage du vélo en ville. En tous cas, la sécurité des cyclistes. Spécialisée dans la production de systèmes de protection airbags nomades, notamment pour motards et cavaliers, Hélide est leader européen avec plus de 60 000 produits en circulation. Mais ce qu'elle s'apprête à lancer, cet été, va démultiplier ses chiffres : un gilet de sécurité pour cyclistes, équipé d'un airbag gonflable : « Nous l'avons appelé B'Safe, présente Marion Perrissin-Fabert, chargée de communication. C'est un gilet de sécurité équipé de capteurs. Un sur la poitrine qui va suivre le cycliste en temps réel ; l'autre sous la selle du vélo. Les deux vont communiquer entre eux et déclencher l'ouverture de l'airbag en cas de chute. »



Protection du thorax, du dos et du cou

La détection prend 60 millisecondes, l'ouverture de l'airbag, 80. Une fois gonflé, le gilet protège le thorax, le dos et le cou. Des éléments essentiels : « Le casque protège la tête et il le faut, complète Marion. Mais on

constate que lors d'accidents graves à vélos, 65 % des blessés sont touchés au thorax ou à la colonne vertébrale. » Le gilet fonctionne avec une cartouche de CO₂ intégrée dans le mécanisme. Il sera commercialisé aux alentours de 650 €. Un prix qui pourrait « dégonfler » en fonction des ventes. ■

Bestrade, le « TripAdvisor » des salons professionnels

Quel est le point commun entre la Foire comtoise de Besançon et le salon du make-up de Shanghai ? Ces deux événements figurent parmi les 22 000 salons référencés par le moteur de recherche Bestrade, lancé en 2017 par une startup basée à Emagny (25). Cette plateforme collaborative a la particularité de recenser les avis des participants. « Nous sommes le " TripAdvisor " des événements professionnels. Nos utilisateurs peuvent trouver rapidement et à moindre coût le salon qui correspond à leurs besoins, explique le manager général Marc

Bouvrot. Ils peuvent ainsi augmenter la rentabilité de leur présence sur ce type d'événement et réduire le risque de faire les mauvais choix par manque d'informations pertinentes. »

Seul sur ce créneau, et de fait leader mondial, Bestrade revendique 6 millions d'utilisateurs par mois. L'entreprise, qui emploie quatre salariés, cherche aujourd'hui à développer sa notoriété afin d'inciter des investisseurs à l'accompagner dans son développement.

Site web : www.bestrade.co

UNION DES RÉPUBLICAINS DE LA DROITE ET DU CENTRE

Pouvoir d'achat : Des mesures en trompe l'œil

La crise du pouvoir d'achat que vivent les Français ne date pas des gilets jaunes, elle est bien plus profonde que ça, c'est la peur du déclassement. Ceux qui travaillent ont le sentiment de ne plus profiter du fruit de leur labeur accablés par les charges et les taxes. Ce phénomène a été aggravé par Emmanuel MACRON et son gouvernement puisqu'il a augmenté la CSG dès son arrivée au pouvoir. La France a le record d'Europe des prélèvements obligatoires et le record d'Europe du déficit budgétaire. La majorité de Gauche n'a fait que reproduire la politique d'Emmanuel MACRON. Elle a augmenté de 42% la taxe sur les cartes grises et n'a fait aucune économie de fonctionnement ! Par ailleurs la majorité de Marie-Guite DUFAY a également augmenté en octobre 2018 tous les tarifs d'abonnement des TER de Bourgogne-Franche-Comté. C'était une décision en contradiction totale avec l'aspiration des Français à gagner en mobilité et en pouvoir d'achat ! Notre groupe de la Droite et du Centre est le seul à s'y être opposé ! Concrètement, les mesures prises par la majorité manquent d'ambition. Elles ne vont toucher que très peu de personnes et le ticket mobilité, la mesure phare du plan, est trop contraignante et pas assez ambitieuse. La gauche s'appuie encore une fois sur les entreprises pour porter financièrement une de leur politique. Le ticket mobilité constitue d'abord une charge supplémentaire pour les entreprises qui sont déjà assujetties au versement transport. Notre groupe d'Union des Républicains de la Droite et du Centre demandera une évaluation de ces aides présentées comme en « faveur du pouvoir d'achat ». Notre volonté est de proposer des mesures d'aides efficaces et qui bénéficieront au plus grand nombre. La première d'entre elles est la baisse des impôts et taxes prélevées par la région. C'est la décision la plus juste et la plus efficace pour rendre de l'argent directement disponible et c'est ce que notre groupe de l'Union des Républicains de la Droite et du Centre a toujours défendu et défendra au Conseil Régional.

CONTACT :
francois.sauvadet.elu@bourgognefranche.comte.fr

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Le Rassemblement National, première force politique en Bourgogne Franche-Comté

Le 26 mai dernier, les Bourguignons et les Francs-Comtois ont exprimé leur opposition franche aux politiques européistes menées par Emmanuel Macron et leur adhésion au projet de défense nationale porté par Marine Le Pen. Nous tenons à remercier du fond du cœur les 260 509 citoyens qui ont placé la liste du RN en tête, ouvrant ainsi la voie d'un immense espoir de changement.

En Bourgogne Franche-Comté comme partout en France, le temps de la grande clarification est venu. Le duo droite/gauche, responsable du désenchantement démocratique et de tous les échecs de ces dernières années, a été balayé et remplacé par le seul véritable clivage qui oppose désormais tous ceux qui croient en la France à ceux qui n'y croient plus et veulent la voir disparaître.

Dans la région, les élus du Rassemblement National démontrent localement qu'un autre chemin est possible. Dans l'hémicycle comme sur le terrain, ils réaffirment la priorité régionale dans les domaines de l'emploi et de la formation. Face à la désertification médicale, ils répondent par le maintien des hôpitaux de proximité et rappellent que l'accès à la santé est un droit pour tous. Ils exigent un véritable équilibre territorial qui permettra de réduire les inégalités de traitement entre les campagnes et les villes. Ils répondent au défi environnemental en prônant le localisme : consommer, produire et retraiter au plus près en garantissant la qualité et la traçabilité.

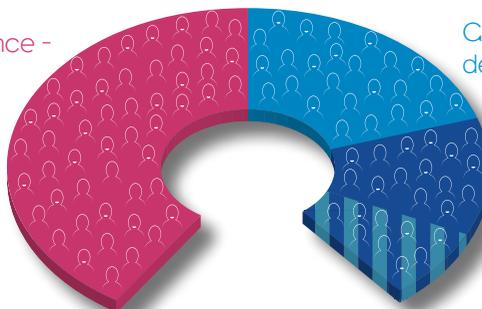
Oui, l'alternative peut voir le jour grâce au rassemblement de toutes les bonnes volontés et au sursaut démocratique de ceux qui refusent le fatalisme et le déclin.

Rejoignez-nous et ensemble, construisons l'alternative du bon sens !

CONTACT :
julien.odoul.elu@bourgognefranche.comte.fr

Votre assemblée régionale compte 100 élus dont trois groupes.

Croupe Notre Région d'Avance -
La Cauche Unie
(PS-PRC)



Croupe Union Républicains
de la droite et du centre (UDI-LR)

Croupe Le Rassemblement
National

Non-inscrits

NOTRE RÉGION D'AVANCE - LA CAUCHE UNIE

La majorité régionale en action pour la transition écologique

Dérèglements climatiques, disparitions massives de la faune et la flore, enjeux alimentaires et énergétiques sont les sujets majeurs de notre siècle. Notre majorité a fait le choix, dès 2016, d'engager la Région dans une stratégie de mandat qui fait du développement durable et équitable l'un des piliers de son action.

En premier lieu, la Région s'est dotée d'une stratégie opérationnelle de transition énergétique, dont l'un des axes principaux est un plan bâtiment durable ambitieux, qui vise à rénover 100 % du parc de logements d'ici à 2050. Pour ce faire, nous avons créé un Service Public de la Transition Énergétique qui a pour objectifs le confort de vie et la performance énergétique de l'habitat pour tous. Nous accompagnons donc les projets de rénovation des particuliers comme des bailleurs sociaux.

Nous veillons aussi à l'exemplarité de nos investissements. Cela concerne évidemment principalement les actions réalisées dans les lycées propriétés du Conseil régional. Nous soutenons également les projets des collectivités locales, aussi bien la rénovation énergétique basse consommation que la construction de bâtiments neufs à énergie positive.

Notre majorité a également souhaité engager la Région dans le déploiement des énergies renouvelables sur le territoire par du soutien à l'ingénierie comme par des soutiens directs dans des domaines variés : bois énergie, solaire thermique, géothermie, solaire photovoltaïque, hydroélectricité, éolien, réseau de chaleur... La Région soutient également les projets locaux participatifs et citoyens en matière d'énergies renouvelables.

La préservation de l'environnement et de la biodiversité constituent un autre axe de notre engagement sur le développement durable. Notre Région est riche d'une nature exceptionnelle, c'est un atout tant pour la qualité de vie que pour notre attractivité. Nous agissons dans des domaines variés, en soutenant en particulier les parcs naturels et réserves naturelles régionales et en appuyant l'action d'un tissu institutionnel et associatif dense et dynamique. Nous agissons également en soutenant les projets de préservation des continuités écologiques (vergers de sauvegarde, bocage et paysages...) comme des ressources en eau. Le soutien à l'éducation à l'environnement est également un axe essentiel de notre action : les classes environnement comme le soutien aux associations contribuent à la prise de conscience de la fragilité de notre planète et à l'évolution des comportements de chacun.

Dès le début du mandat, notre majorité a fait le choix d'ancrer les politiques régionales dans la logique d'un développement durable et solidaire de nos territoires. Ce volontarisme marque notre attachement à préserver les patrimoines naturels exceptionnels de notre région et à accompagner les indispensables mutations de la transition énergétique. L'écologie c'est l'affaire de tous !

CONTACT :
Président du groupe
« Notre Région d'Avance »
jerome.durain.elu@bourgogne-franchemonte.fr

Rendez-vous sur la plateforme participative

Près de 2 000 contributions pour la biodiversité !

Le sujet de l'environnement a fortement mobilisé les citoyens lors des dernières élections européennes, ainsi qu'à l'occasion du grand débat national engagé par le gouvernement. Les Bourguignons-Francis-Comtois ne sont pas en reste comme le prouve le succès rencontré par la consultation publique qui s'est déroulée au printemps 2019. Dans le cadre de la construction de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, la Région Bourgogne-Franche-Comté a en effet invité ses habitants à partager leurs propositions d'actions pour la sauvegarde de la biodiversité. 1 913 contributions ont ainsi été déposées à ce jour sur la plateforme "Je participe". Celles-ci alimenteront les ateliers organisés avec les acteurs du territoire. Les contributions sont encore possibles jusqu'à la fin de l'été.

Feuille de route Handicap

Les élus régionaux ont voté, le 28 juin dernier, une feuille de route visant à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées. Ce document a été construit notamment sur la base des consultations en ligne réalisées à l'été 2018. Ces consultations à destination des personnes en situation de handicap, de leurs familles mais aussi des professionnels avaient recueilli près de 650 témoignages. **Plus d'infos page 12.**

JEPARTICIPE.
BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

BIOGRAPHIE

Elsa Jeanvoine

née le 11 juillet 1986
à Besançon (25)

2003 : entrée en
BTS hôtellerie-
restauration
à Poligny (39)

2006 : débuts
à l'Auberge de la
Poutre (Bonlieu, 39) et
au restaurant L'Azimut
(Courchevel, 73)

2010 : L'Azimut
obtient une étoile au
guide Michelin

2017 : victoire au
Trophée du maître
d'hôtel dans le cadre
du salon SIRHA à Lyon

2018 : finaliste du
concours Meilleur
ouvrier de France
(MOF)

2019 : qualification
pour les
championnats du
Monde le 2 décembre
au lycée Vauban
d'Auxerre (89)

Service gagnant

Elsa Jeanvoine représentera la France aux championnats du Monde des maîtres d'hôtel.

« Le matin, quand je me lève, je me demande : qu'est-ce qu'on mange ». C'est peu dire qu'Elsa Jeanvoine a la gastronomie dans la peau. Pourtant, elle s'est d'abord destinée à la profession d'avocate. Mais un job d'été dans une ferme-auberge l'a conduite à abandonner Sciences Po pour un BTS au lycée hôtelier de Poligny. « Au départ, je pensais travailler en cuisine. Puis j'ai essayé le service et cela m'a bien plu. »

En 2006, la Bisontine rejoint l'équipe de François Moureaux. Le chef de l'Auberge de la Poutre à Bonlieu ouvre un restaurant à Courchevel. Elsa prend la direction de la salle dans les deux établissements, l'été dans le Jura et l'hiver en Savoie. Son rôle : accueillir les clients et veiller au bon déroulement du service.

Elle gagne face à 108 garçons

Dix ans plus tard, à la suite d'un pari avec ses collègues, elle s'inscrit à son premier concours professionnel, le Trophée du maître d'hôtel. Pour préparer

la finale, elle se plonge dans les livres, s'entraîne, redécouvre toutes les facettes de son métier. Et elle gagne ! Elsa est la seule femme en lice face à 108 candidats... « Dans la foulée, j'ai fait le concours du Meilleur ouvrier de France (MOF). Je me suis qualifiée pour la finale et j'ai raté le titre mais je vais retenter ma chance. »

En mai dernier, Elsa Jeanvoine revient de nouveau sur le grill. Avec Valentin Mérot, du Relais Bernard Loiseau à Saulieu (21), elle remporte les sélections pour les championnats du Monde des maîtres d'hôtel qui se dérouleront le 2 décembre au lycée Vauban d'Auxerre. Une douzaine de nations participeront à ces mondiaux du service. « C'est important qu'il y ait des concours comme ça afin de valoriser notre métier auprès des jeunes, il faut les faire rêver ! » insiste la jeune femme. On peut compter sur sa détermination pour faire briller les couleurs de la France et de la Bourgogne-Franche-Comté. Sourire compris.

Pssst !

**DE CONTENU SUR
LE WEB MAG !**

WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR